

Le SEDIMA a tenu sa 1^{ère} AG dématérialisée le 30 septembre 2020

Discours introductif d'Anne FRADIER, Secrétaire Général du SEDIMA



L'an passé, nous avons eu la chance de pouvoir effectuer notre Assemblée Générale des adhérents au Palais des Papes, à Avignon, pour fêter le centenaire du SEDIMA. Nous étions loin d'imaginer qu'en 2020 nous serions contraints d'annuler tous nos événements prévus en présentiel sur le premier semestre, du fait d'un virus qui s'est propagé dans le monde entier.

Pour rappels nos statuts prévoient que l'Assemblée Générale des adhérents se réunisse une fois par an sur le premier

semestre de l'année suivante. Du fait de la Covid-19, nous avons dû annuler notre AG qui devait se tenir le 19 mars à la Baule. Afin de remplir nos obligations statutaires, le Conseil d'Administration a souhaité utiliser la possibilité qui nous a été donnée de repousser notre AG au 30 septembre et de l'effectuer en dématérialisé puisque la crise sanitaire est toujours là.

Le Président national Pierre PRIM, les Vice-Présidents Martine CHABANNE et Alexandre MORTIER, Patrick COVEMAERKER membre du Bureau représentant l'activité espaces

Afin que le SEDIMA remplisse ses obligations statutaires en période de Covid, son Conseil d'Administration a permis de l'effectuer en dématérialisé.

verts, et Benjamin DOUSSET Président du Club des Jeunes, ont rendu compte par vidéo du rapport d'activité 2019. Ces vidéos dématérialisées ont permis aux adhérents de connaître l'ensemble des activités qui ont été menées pour la profession en 2019, grâce à l'implication des élus et membres des commissions de travail, et l'appui technique des permanents.

L'Assemblée Générale des adhérents, s'est poursuivie par l'Assemblée Générale ordinaire des élus, au cours de laquelle le Trésorier,

Bertrand RULLIER, a présenté une situation financière détaillée de notre organisation professionnelle. Le quitus a été donné, en direct, par voie dématérialisée.

Nous espérons pouvoir tenir notre prochaine Assemblée Générale électorale, en 2021 à La Baule, en espérant que ce rendez-vous marquera la fin de la crise sanitaire et permettra à la profession de se retrouver pour réfléchir à son évolution.

Bilan moral de Pierre PRIM, Président du SEDIMA



(...) Fidèle aux objectifs de son mandat, le Bureau Exécutif du SEDIMA a œuvré à la mise en place d'outils de défense des intérêts des distributeurs afin de retrouver plus d'équilibre dans la relation constructeurs.

La **clause d'intuitu personae** en est un exemple, telle que rédigée aujourd'hui, elle devient un handicap pour les distributeurs qui envisagent de prendre leur retraite ou de faire évoluer leurs

entreprises. Ce dossier nécessitera peut-être plusieurs mandats, mais si nous sommes unis et fermes dans nos positions, nous arriverons à faire bouger les lignes dans l'intérêt de nos entreprises et de nos concédants.

Nous avons œuvré aussi auprès des pouvoirs publics et de notre environnement à travers plusieurs actions.

> Le contrat de solution

Créé par la FNSEA à la suite de la décision du gouvernement de mettre fin à l'usage du glyphosate, le SEDIMA s'est engagé dans ce mouvement regroupant plus de 40 organisations. Nous avons proposé conseils et solutions et je remercie Pascal GAUTIER et Pascal DESCHAMPS pour leur implication.

> La fin de l'homologation des matériels

Le SEDIMA peut être fier d'avoir obtenu une dérogation pour ses adhérents. Se faisant, le ministère a reconnu le manque de transparence de certains constructeurs sur ce sujet, en mettant la pression à leurs distributeurs pour immatriculer du matériel, sans leur permettre d'accès à la fin de série. Cette victoire nous la devons aussi à tous les adhérents, encore une preuve que lorsque l'on joue collectif, le résultat peut être positif.

> Le pacte productif

Le gouvernement a fait de l'agroécologie une de ses priorités et il souhaite la mise en place d'un plan stratégique Agro-Equipement. Nous avons été sollicités par le cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. Le Bureau a ainsi rédigé une contribution qui a été remise fin 2019. Notre connaissance concrète du terrain et notre relation de proximité avec les agriculteurs nous a permis d'apporter un éclairage concret sur les freins aux développements des start-up françaises et à la diffusion des nouvelles technologies. Nous avons alerté sur les risques des plateformes d'hébergement des données des agriculteurs à l'étranger et expliqué le fonctionnement de nos contrats de distribution, nos difficultés de recrutement et de formation.

> La contribution au débat public sur la PAC

La commission Prospective a échangé avec deux chargés de mission de la commission nationale du débat public. Le SEDIMA, en qualité d'organisation professionnelle, va s'exprimer sur le site internet du grand débat public.

2019 a été aussi l'année du **bing bang** de la **formation initiale et continue**. Aujourd'hui, plus que jamais, notre raison d'être dépend de la qualité de notre service à nos clients. Aussi si nous ne disposons pas d'une main-d'œuvre bien formée, nous ne pourrons plus être en mesure de remplir notre mission de service après-vente auprès de nos clients.

Si le personnel d'Ageformat continue pour l'heure à vous accompagner dans le financement de la formation professionnelle, cet organisme en tant que tel n'a plus d'existence juridique. L'OPCO EP se met en place petit à petit et, pour l'heure, beaucoup d'incertitudes existent sur le degré d'autonomie que nous pourrions obtenir dans la gestion et l'orientation des fonds de la formation. Nous nous sommes battus pour disposer d'une section professionnelle dédiée à notre branche -pour faire face à nos besoins de formation, nous avons mis en place une contribution conventionnelle à la formation professionnelle et au dialogue social-, et nous veillerons à ce que cet argent revienne bien à notre branche.

Du côté de la formation initiale les choses bougent également et des orientations nouvelles semblent se dessiner. Plus de troncs communs avec d'autres métiers pour nos formations, ce qui signifie moins de spécialisation et des questions sur l'orientation des jeunes après la formation. Ce sujet est majeur car de la formation des jeunes dépendra la qualité de nos ateliers demain.

En matière sociale, nous devons mesurer l'importance de disposer d'une convention collective spécifique, que nous partageons avec la FNAR (Artisans Ruraux) et le DLR (Distributeurs et Loueurs de matériels de TP et de manutention). 2020 est une année cruciale en termes de mesure de notre représentativité. Nous vous avons adressé un dossier à nous retourner complété. Merci à tous ceux qui ne l'ont pas retourné de le faire au plus vite.

Je remercie tous les élus et membres des commissions SEDIMA pour leur engagement. Aujourd'hui nous devons préparer la relève, en particulier de la commission Sociale. Lors de la mise en place du prochain Bureau, nous ferons appel à de bonnes volontés, merci à vous toutes et tous de continuer à vous engager.

Je souhaite aussi remercier nos permanents qui ont su nous apporter un service de qualité tout au long de l'année. Ils font preuve de professionnalisme et de réactivité pour nous apporter au quotidien des informations pratiques pour gérer, au jour le jour, la crise sanitaire liée à la Covid-19.

L'an passé à Avignon le SEDIMA a fêté ses 100 ans et nous nous voulions résolument optimistes sur le thème « 100 ans pleins d'avenir ». Celui-ci dépendra de notre capacité à nous mobiliser et à nous investir (...)

Rapport d'activité des différentes commissions du SEDIMA présenté par Pierre PRIM, Martine CHABANNE et Alexandre MORTIER (vice-présidents), Patrick COVEMAERKER (membre du Bureau) et Benjamin DOUSSET (président du CJMA)



commission « Equilibre de la relation constructeur/distributeur »

- garantie des matériels
- évolution de la clause intuition personae dans le contrat de concédant
- enquête Indice de satisfaction des concessionnaires envers leurs tractoristes (ISC)

commission « Gestion »

- suivi des ratios et création d'outils de gestion

commission « Occasion »

- poursuite de l'élaboration de la Cote Simo Tracteurs et Récolte
- contribution à l'amélioration de la plateforme Simo-net

commission « Prospective »

- impact de la robotique, du numérique et des nouvelles technologies sur la distribution

commission « Relations Internationales »

- travaux en lien avec le Climmar (organisation européenne des syndicats de service et distribution de matériels agricoles)

commission « Sociale »

- 6 accords de branche conclus en 2019 suite à la Loi Avenir Professionnel de 2018
- mise en place de la réforme de la formation professionnelle en lien avec l'OPCO EP, nouvel opérateur de compétences de la branche

commission « Emploi-Formation »

- organisation en 2019 de 11 rencontres régionales Sedima's Days Emploi-Formation
- présence du SEDIMASur 4 salons professionnels
- campagne de promotion des métiers à destination des prescripteurs de l'orientation

groupe « Espaces Verts »

- mise à jour du guide des bonnes pratiques à l'atelier et au magasin
- élaboration du référentiel de compétences du CQP technicien de maintenance des matériels d'espaces verts option matériels de plaisance ou matériels professionnels
- création de la filière REP (gestion des déchets et matériels)
- présence de la profession à SalonVert

commission « Métiers Spécialisés »

- Elevage : création d'un guide de recours aux travailleurs externes
- Viti-Vini : alternative au désherbage chimique et collecte des déchets
- Irrigation : identification des fournisseurs et protocole des opérations lors des descentes et remontées de pompes

commission « Communication »

- réalisation de la charte graphique du nouveau stand du SEDIMA
- suivi des documents écrits et digitaux pour promouvoir les métiers de la branche
- suivi de la ligne éditoriale du Sedimag'

Club des Jeunes du Machinisme Agricole

- séminaire du 40^e anniversaire



Martine CHABANNE



Alexandre MORTIER



Patrick COVEMAERKER



Benjamin DOUSSET

Décryptez les grandes mutations de l'entreprise et les nouveaux enjeux de la santé et de la qualité de vie au travail avec Le Comptoir de la nouvelle entreprise, le média du groupe Malakoff Humanis.

Retrouvez toutes nos études, nos dossiers et notre éclairage spécial de la crise sanitaire du Covid-19 sur lecomptoirdelanouvelleentreprise.com

